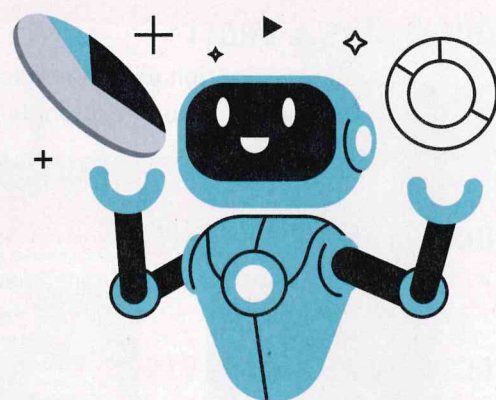


Quand l'intelligence artificielle s'invite dans les associations

Encore peu présente dans les associations, l'intelligence artificielle suscite à la fois de l'intérêt, des attentes concrètes... et des appréhensions. Les témoignages de 2 285 responsables associatifs, interrogés au printemps 2025, dans le cadre du 5^e baromètre de l'étude de Recherches & Solidarités et Solidatech sur la place du numérique dans les associations permettent d'y voir plus clair. Tour d'horizon d'un sujet qui s'invite peu à peu dans le quotidien des responsables associatifs.



Les usages de l'intelligence artificielle (IA) s'installent à la fois dans la sphère privée et dans la vie professionnelle. Une enquête Ipsos menée en janvier 2025 révèle que près de 9 Français sur 10 ont entendu parler de l'IA générative, et que 4 sur 10 l'utilisent, souvent pour des besoins personnels. Celle-ci permet notamment de produire des textes, des images ou des sons à partir de simples instructions (prompt en anglais). Ce taux grimpe à 74 % chez les 18-24 ans, contre seulement 17 % chez les 60-75 ans.

Du côté des entreprises, une autre enquête publiée en juin 2025 par Bpifrance Le Lab indique que 32 % des très petites entreprises (TPE) et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) ont déjà recours à des outils fondés sur l'IA, avec une large part d'expérimentation via des solutions gratuites.

À la croisée de ces deux mondes, le secteur associatif mêle engagement bénévole et pratiques professionnelles. En effet, si la grande majorité des structures repose sur le bénévolat, 153 000 associations emploient plus de 1,94 million de salariés. Pour répondre aux objectifs de l'enquête, à savoir dresser un état des lieux de l'IA dans les associations aujourd'hui et cerner les dynamiques d'appropriation de l'IA dans ce paysage contrasté, il est

donc indispensable d'avoir un regard spécifique sur la situation des employeurs.

Un usage encore minoritaire, mais appelé à s'élargir

D'après l'enquête de ce printemps, près d'une association sur cinq (18 %) utilise aujourd'hui des outils fondés sur l'IA. Si l'on y ajoute les 13 % qui y réfléchissent, cela représente un tiers du secteur potentiellement concerné à court terme. Ce chiffre monte à 44 % parmi les associations employeuses, plus souvent structurées et familières des outils numériques. Toutefois, à ce jour, la majorité des associations reste en retrait : 28 % des dirigeants déclarent ne pas savoir comment l'IA pourrait leur être utile, et 35 % n'ont

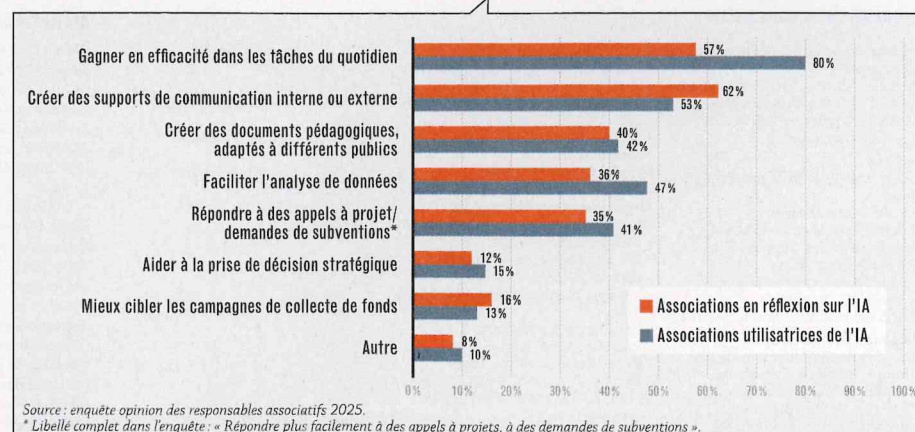
pas encore abordé le sujet. Un constat qui montre que le sujet reste, en 2025, perçu comme éloigné des préoccupations quotidiennes des associations.

En premier lieu, des attentes pour gagner en efficacité

Du côté des associations qui utilisent déjà l'IA, les attentes sont claires : il s'agit avant tout d'optimiser les tâches courantes, de produire plus facilement des supports de communication, ou encore de générer des contenus pédagogiques.

Qu'attendez-vous des usages de l'IA pour votre association aujourd'hui ?

Plusieurs réponses possibles.



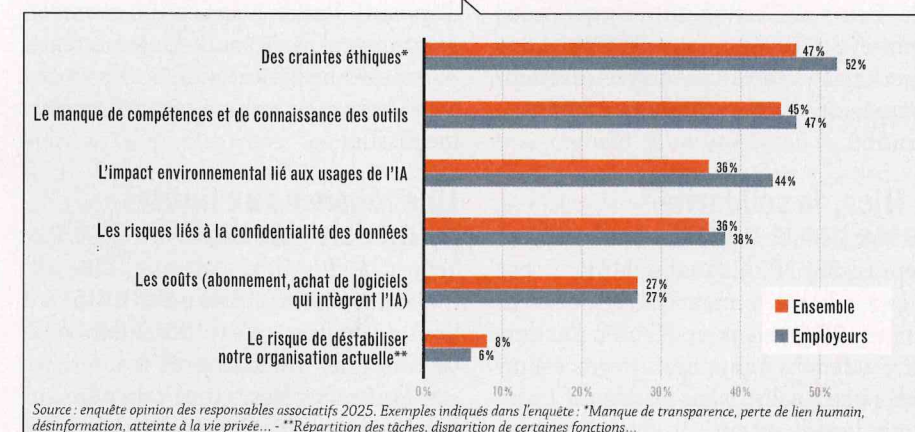
L'IA est ainsi considérée comme un moyen de gagner en efficacité et en temps. Les associations employeuses, souvent plus avancées dans l'usage, y voient aussi un outil pour analyser des données, répondre à des appels à projets ou améliorer le pilotage. Quelques exemples recueillis dans l'enquête illustrent bien cette diversité : rédaction de comptes rendus de conseils d'administration et de réunions, recherche de noms pour de nouveaux projets, création de supports de communication adaptés à des publics fragiles, création de clips vidéo, chatbot pour site web...

Des appréhensions, surtout chez les non-utilisateurs

L'IA ne suscite pas que des attentes. Elle soulève aussi des interrogations, parfois vives. Lorsqu'on interroge l'ensemble des dirigeants associatifs sur leurs appréhensions face à l'IA, plusieurs freins ressortent nettement, traduisant une attitude prudente et exigeante face à ces technologies. Celle-ci est encore plus marquée de la part des associations employeuses alors qu'elles se sont plus souvent appropriées l'IA, signe d'une utilisation raisonnée de ces outils.

Si vous avez des appréhensions à utiliser l'IA, quelles sont les trois principales ?

Plusieurs réponses possibles.



En tête des appréhensions : les craintes éthiques (manque de transparence, atteinte à la vie privée, perte de lien humain...), exprimées par près de la moitié des dirigeants employeurs. Viennent ensuite le manque de compétences, puis l'impact environnemental et la confidentialité des données.

L'usage semble rassurer : les appréhensions liées au manque de compétences sont moins marquées chez les utilisateurs (27 %) que les non-utilisateurs (47 %). Il en va de même pour les craintes éthiques : 37 % contre 48 %. Toutefois, si l'expérience permet de relativiser ces risques et de mieux les maîtriser, ceux liés à la confidentialité des données ainsi que l'impact environnemental concernent autant les utilisateurs que les non-utilisateurs. Dans cette perspective, les associations ayant déjà expérimenté l'usage de l'IA peuvent jouer un rôle utile en partageant leurs pratiques. Leurs retours d'expériences, comme sur d'autres sujets, peuvent aider à nourrir la réflexion des structures encore en questionnement.

Le risque de déstabilisation de l'organisation, souvent cité dans les discours publics sur l'IA, ne fait pas recette ici : il est évoqué par seulement 2 % des utilisateurs, et 9 % des non-utilisateurs. Ces résultats montrent que l'IA est encore

perçue dans les associations comme un outil ponctuel, non structurant, et non comme un vecteur de transformation en profondeur.

Un besoin d'accompagnement fort, sur tous les plans

Si l'appropriation de l'IA par les associations est à ses débuts (ou reste modeste), les résultats du baromètre montrent que l'intérêt est bien là, et que les premiers usages rencontrent un certain succès auprès des responsables associatifs. L'IA est vue aujourd'hui comme un levier d'efficacité, parfois même de soulagement.

Pour que son appropriation se déploie de manière plus large dans les associations, avec discernement et sens, ce panorama met en lumière un besoin d'accompagnement sur trois plans complémentaires : - pédagogique, pour expliquer simplement ce qu'est l'IA, ce qu'elle n'est pas, et comment elle fonctionne ;

- technique, pour permettre aux associations de tester des outils adaptés à leurs usages, à moindre coût et sans risque ; - éthique, pour aider les équipes à s'interroger collectivement sur les usages souhaitables, compatibles avec leurs valeurs et leur mode d'organisation.

Le pari de l'intelligence collective reste à relever : une IA associative, au service des valeurs, de l'engagement... et de chaque projet associatif.

Bori Ungell, chargé de mission CRDLA numérique, et Cécile Bazin, déléguée générale de Recherches & Solidarités